

REGLEMENT PARTICULIER Des Plumettes – 4^e édition
26 et 27 juin 2027

Article 1 : Organisateur et autorisation:

Le tournoi par équipe est organisé par le BCA (Badminton Club AURAY). Il est autorisé par la FFBad sous le numéro de dossier : 2600779

Article 2 : Règlement général des compétitions :

Le tournoi se déroulera selon les règles du Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad ainsi que du règlement particulier ci-après. Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le « code de conduite des joueurs » et le « code de conduite pour les entraîneurs, les officiels d'équipes et les officiels techniques ».

Le tournoi se déroulera le **samedi 26 et dimanche 27 juin 2027.**

Article 3 : Conditions d'inscription :

Tout participant doit posséder, une licence en règle avec la FFBad à la date limite des inscriptions.

Le tournoi est ouvert de Minime à Vétéran et de NC à N3.

Article 4 : Sanctions, forfait et remplacement :

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.

En cas de forfait d'un joueur, celui-ci devra prévenir le plus tôt possible l'organisateur du tournoi de sa non-participation et éventuellement indiquer le nom de son remplaçant.

Si le forfait survient après la date du tirage au sort, le joueur devra adresser les pièces justificatives de son forfait, dans un délai de 5 jours suivant le tournoi à la Ligue BRETAGNE de Badminton (ligue.lbba@gmail.com) avec copie à l'organisateur (tournois@badminton-auray.fr).

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Article 5 : Règlement médical :

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra la présenter au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi.

Article 6 : Tenue vestimentaire, volants et accessoires :

Une tenue de badminton (maillot, short ou jupette), conforme au RGC de la FFBad en vigueur, est exigée.

Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). En cas de désaccord, le volant officiel est obligatoirement le volant plume de marque **RSL N°3**, pour les classés ET non classés.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match.

Article 7 : Format de la compétition par équipe

La compétition sera un tournoi par équipes de 4 à 8 joueurs. Chaque équipe sera constituée au minimum de 2 hommes et 2 femmes et au maximum de 4 hommes et 4 femmes. Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine.

Les rencontres seront composées de quatre matchs : un double homme, un double dame et deux mixtes.

Chaque joueur dispute au maximum un double et un mixte, soit deux matchs par rencontre.

L'ordre des matchs privilégié sera DH, DD, MX1, MX2

Le tournoi sera organisé :

- en une poule unique par série, en championnat complet, sauf si une poule contient 4 équipes (voir article 7.1)
- un classement général pour chaque série sera établi à la fin de la compétition. **Il n'y aura pas d'éliminées, toutes les équipes joueront les deux jours.**

Article 7.1 : Séries

Les inscriptions sont limitées à 24 équipes réparties dans 4 séries de 6.

Les séries sont par classement décroissant : Série 1(Expert), Série 2 (Champion), Série 3 (Challenger), Série 4 (Aspirant).

Un minimum de 4 équipes sera nécessaire pour maintenir une série.

Pour le bien de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes dans une série, d'ajouter ou de supprimer une série.

Article 7.2 : Composition des équipes : clause d'homogénéité

- Un joueur NC (Non Classé) ne peut pas jouer dans une équipe comprenant un ou des joueurs R.
- Un joueur classé P en Double **et** P en Mixte ne peut pas jouer dans une équipe comprenant un ou des joueurs R.
- Un joueur classé P et D peut jouer dans une équipe comprenant des joueurs R et N.
- Un joueur classé D et D peut jouer dans une équipe comprenant des joueurs R et N.

Article 7.3 : Valeur des équipes

La répartition dans les séries sera faite en calculant la cote moyenne CPPH de l'équipe en prenant en compte la meilleure discipline (entre double et mixte) de tous les joueurs ; le calcul sera effectué par Badnet.

Article 7.4 : Valeur des mixtes

La valeur des mixtes est déterminée à partir de la **cote fédérale (CPPH) en mixte** de chacun des deux joueurs.

La valeur d'une paire correspond à la **moyenne des cotes fédérales (CPPH)** des deux joueurs composant le mixte.

La moyenne de la paire du **mixte 1** devra être **supérieure ou égale** à celle de la paire du **mixte 2**. En cas de moyenne identique, les deux mixtes pourront être inversés.

Article 7.5 : Date de référence des classements joueurs

Pour application des Articles 7.2, 7.3 et 7.4:

- Les classements pris en comptes seront ceux obtenus à la date de la mise à jour du vendredi 18 juin 2027.
- **La base de données fédérale Poona (<https://myffbad.fr>) sera la seule à faire foi pour déterminer les classements des joueurs.**

Article 7.6 : Déroulement du tournoi

Le tournoi sera géré sur Badnet.

7.6.1 : Attribution des points

Par match	Victoire	1 point
	Défaite ou Forfait	0 point
Par rencontre	Victoire	2 points
	Egalité	1 point
	Défaite ou Forfait	0 point

7.6.2 : Phase de poules

→ Chaque série sera composée de 1 poule de 6. La répartition dans les poules sera faite selon les valeurs d'équipes définies à l'article 7.3. Il y aura 3 rencontres le samedi et 2 rencontres le dimanche.

En cas de désistement d'équipes, une poule pourra comporter 5 ou 4 équipes.

Le départage des éventuels ex-aequo en phase de poule sera fait dans l'ordre :

- sur la base du classement général : points, puis match average, puis set average, puis points average.
 - sur la rencontre particulière entre deux équipes.
 - l'équipe ayant la cote moyenne la plus faible sera privilégiée.
- Dans le cas d'une poule de 5, il y aura une équipe exempte à chaque tour.
- Dans le cas d'une poule de 4 :
- samedi : phase de poule (3 rondes) avec classement : 1, 2 ,3, 4.

Article 7.7 Forfait d'un joueur en cours de tournoi et remplacement

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre.

Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle (et respectant les articles 3 à 6 du règlement) ou par le transfert d'un joueur d'une autre équipe (avec accord des capitaines et des joueurs concernés). Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi.

Le remplacement ne peut avoir lieu en cours de rencontre.

Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour chaque double ou mixte non disputé. (cf Article 7.6.1 Attribution des points).

Article 7.8 Remise des compositions d'équipe

Dans un souci de gain de temps au lancement du tournoi, les compositions d'équipes pour le 1^{er} tour de ronde seront remises par mail avant le tournoi.

Chaque capitaine recevra la liste des joueurs/équipes ainsi que le tirage au sort avec la lettre de convocation.

Chaque capitaine devra envoyer sa composition par retour de mail avant le jeudi 24 juin à minuit.

Tours suivants : Le tournoi se déroulant par poules, l'ordre des rencontres sera préétabli. Les capitaines devront remettre à la table de marque leur composition d'équipe pour la ronde suivante dès la fin du 3^{ème} match de la rencontre en cours.

Dernier tour de ronde de la journée de samedi : les capitaines devront remettre leur composition d'équipe pour la ronde 4 du dimanche matin dès la fin du 3^{ème} match de la 3^{ème} ronde.

Article 8 : Modalités d'inscription

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Les inscriptions des équipes se font **exclusivement en ligne sur Badnet**. Les informations renseignées lors de l'inscription engagent l'équipe. Toute erreur de saisie est de la responsabilité de l'équipe concernée.

Le montant des frais d'inscription est fixé à **90 € par équipe** (indépendamment du nombre de joueurs de l'équipe).

- La date limite d'inscription est fixée au **samedi 19 juin 2027 à 23 h 59**.
- Une équipe doit être complète pour valider son inscription (**2 filles et 2 garçons minimum**).
- Les inscriptions ainsi que le règlement des frais d'inscription s'effectuent **uniquement sur Badnet**.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ni par tout autre moyen. Toute demande de modification de l'inscription devra être adressée par courriel à l'organisateur.

Article 9 : Tirage au sort :

La répartition dans les séries sera décidée le dimanche 20 juin 2027 selon les modalités de l'article 7.2

Article 10 : Echéancier :

L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela à chaque jour de la compétition.

Un joueur ne peut quitter la salle sans l'accord du Juge Arbitre.

Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra obtenir l'accord du Juge-Arbitre et en informer son capitaine d'équipe et la table de marque. Il devra être de retour dans le gymnase 1 heure avant le début de la prochaine rencontre.

Les joueurs disposent de 3 minutes suite à l'appel de leur match pour débiter leur match. Le test des volants sera effectué dès l'arrivée sur le terrain. Passé un délai de 5 minutes suivant le premier appel du match, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.

Il n'y aura pas de terrain d'échauffement.

Article 11 : Plateau de jeu :

Seuls auront accès au plateau de jeu :

- les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque pour disputer leur match sur un terrain,
- les coachs (2 par équipe au maximum),
- les membres du comité d'organisation
- le Juge Arbitre et les arbitres
- le personnel médical autorisé par le Juge Arbitre

Article 12 : Arbitrage et juge arbitrage :

Le Juge Arbitre Principal de la compétition sera Christian Becker. Le GEO est **Laura Le Falher**.

Ses décisions seront sans appel. Tout joueur inscrit au tournoi pourra demander l'avis du Juge Arbitre durant la compétition.

Les matchs seront en auto arbitrage durant l'ensemble du tournoi. Seuls les capitaines d'équipe pourront porter réclamation auprès de la table de marque ou du Juge Arbitre.

Article 13 : Fautes et lets :

Au service, un volant qui touche un filin ou une structure des panneaux de basket (au plafond) sera considéré let la première fois et faute la fois suivante.

Dans le jeu, tout volant touchant un filin ou une structure sera considéré faute.

Article 14 : Responsabilité :

Le comité d'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident durant les deux jours de la compétition.

Article 15 : Volants :

Les volants officiels du tournoi sont les volants plumes RSL 3

Les volants sont à la charge des joueuses/joueurs à part égal (A l'exception des finales pour lesquelles le Comité d'Organisation fournira 2 volants).

Les volants officiels sont utilisés en cas de désaccord entre joueuses/joueurs, et peuvent être achetés au près du BADMINTON CLUB AURAY ou du Stand LARDESSPORTS.

Article 16 : Inclusif :

Le tournoi est ouvert aux règles des compétitions inclusives pour la participation des joueuses et joueurs licenciés en situation de handicap (classement NC à N).

Il n'y a pas de tableau para-badminton spécifique mais uniquement des tableaux mélangeant joueuses/joueurs valides et en situation de handicap.

Les joueuses et joueurs acceptent de jouer, le cas échéant, selon les particularités de jeu propres aux joueuses et joueurs en situation de handicap et détaillées dans l'article 17.

Article 17 : Particularités du jeu Inclusif :

Les paires peuvent être constituées de joueurs valides et/ou en situation de handicap.

Les joueuses et joueurs valides, acceptent les dispositions particulières suivantes, selon la classification Para-badminton :

Légendes

Service

Echange



	Simple		Double	
SL3 Handicap sur un membre inférieur; mobilité de faible à moyenne.				
SL4 Handicap sur un membre inférieur; mobilité de moyenne à grande.				
SU5 Handicap sur un membre supérieur				
SS6 Joueur de petite taille, au maximum 1,45 cm pour les hommes et 1,37 cm pour les femmes.				

Les joueuses et joueurs en situation de handicap sont libres de refuser les règles para badminton après notification au Juge-Arbitre. Ce choix s'appliquera alors à l'ensemble de la compétition.

Les règles des matchs opposant des joueurs valides et para-badminton sont adaptées en combinant les règles pour les joueurs valides et celles pour les joueurs para-badminton.

		PAIRE 1					
		Valide + Valide	WH + Valide	SL3 + Valide	WH + WH	SL3 + SL3	WH + SL3
PAIRE 2	Valide + Valide	/	Surface WH	Surface SL3	Surface WH	Surface SL3	Surface WH
	WH + Valide		Surface WH	Surface WH	Surface WH	Surface WH	Surface WH
	SL3 + Valide			Surface SL3	Surface WH	Surface SL3	Surface WH
	WH + WH				Surface WH	Surface WH	Surface WH
	SL3 + SL3					Surface SL3	Surface WH
	WH + SL3						Surface WH

Article 18: Adoption du règlement :

**Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles.
Le comité d'organisation remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.**